

ZOOM sur le Pôle Valorisation/Diversification

Edito



Depuis des semaines, face aux multiples difficultés qui découlent de la crise sanitaire, la Chambre d'agriculture s'emploie à rouvrir la voie vers un « retour à la normale », avec une priorité, s'il en est, permettre aux agriculteurs du département d'écouler leurs produits. Défendre la production locale auprès des GMS, donner de la visibilité aux producteurs en vente directe, organiser les commandes et les livraisons, plaider auprès des maires et de l'État pour une ouverture des marchés de plein air..

La tâche est rude, mais l'ingéniosité, la combativité des producteurs et l'esprit d'entraide qui règne au sein du monde agricole émaillent nos journées de multiples petites victoires qui nous encouragent et nous font espérer des lendemains meilleurs.

Patrick LÉVÊQUE, Président de la Chambre d'agriculture 13.

En bref...

Les producteurs s'organisent et s'entraident

Suite à la fermeture des marchés, Yannick Perez, maraîcher sur Arles, ouvre son exploitation à la vente directe 2 fois par semaine et propose à 2 agricultrices, Christelle Bouffier (poisson) et Marie Christine Vidil (viande de porc), de venir vendre leur production avec lui.

De même, Valentin Nardi, maraîcher sur Berre l'Étang, accueille, une fois par semaine sur son point de vente directe qu'il a ouvert depuis peu, un chevrier, Cyril Vanderstein; un producteur de pain, Théodore Planas; et une productrice de viande, Françoise Simian, afin que ceux-ci puissent également vendre leur production.

La solidarité est également au rendez-vous à Rousset. Jean Jacques Malet, agriculteur, a ouvert un magasin de vente directe et a permis, la semaine dernière, à Cédric Dublé, maraîcher à Aureille, de vendre sa production de fraises ainsi qu'à Nathalie Roques, chevière, qui écoule habituellement sa marchandise principalement sur les marchés et chez les restaurateurs, de vendre ses fromages. Tous deux sont reconnaissants de cette entraide.

Les éleveurs du 13 sur Facebook : une opération de vente en ligne « gagnant/gagnant » !

À l'initiative de la Chambre d'agriculture et des syndicats spécialisés BOVIN 13, FDO 13 et Syndicat caprin, il a été proposé aux éleveurs de se regrouper pour proposer des colis de viande et du fromage à l'ensemble de la population de notre département.

Depuis le début de la crise sanitaire du coronavirus en France, et particulièrement depuis le début du confinement, la perte commerciale est importante.

Pour pallier aux pertes dues à la disparition des marchés et à la diminution de la fréquentation en vente directe sur les exploitations, la Chambre d'agriculture a décidé de créer une page Facebook dédiée à la vente.

Le principe

Des clients potentiels passent commande, via Messenger ou par téléphone, pour recevoir des colis de viande ou des fromages. Les conseillers de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône centralisent les commandes puis les communiquent aux éleveurs qui préparent les colis.

Pour des raisons pratiques et sanitaires, les livraisons se font, notamment pour la viande, sur des points de livraisons prédéterminés.

Pour les éleveurs, ce système de vente sur Facebook permet aussi de toucher une nouvelle clientèle qui peut ainsi découvrir et accéder à une offre large de produits locaux.

Cette page, outre son objectif d'aider les exploitants à minimiser leurs pertes, permet par ailleurs aux personnes confinées de continuer à pouvoir se procurer des produits de qualité. En somme, il s'agit d'une initiative gagnant/gagnant !

Quelques chiffres depuis le lancement :

- Plus de 1 500 abonnés en une semaine ;
- La page a été partagée plus de 1 000 fois ;
- Plus de 800 commentaires de personnes qui passent commande ou qui souhaitent être mises en relation avec un éleveur proche de chez eux ;
- Pour le fromage de chèvre : Environ 250 personnes renseignées et mises en relation sur des points de livraison précis
- Pour la viande : plusieurs points de vente : Aix en Provence, Marseille, Arles... Et des livraisons sur l'ensemble du département. 300 personnes ont été renseignées et 70 commandes ont été faites à ce jour. La société Alazard et Roux, partenaire du projet, apporte un soutien logistique aux éleveurs dans cette démarche.

Rendez-vous sur la page facebook les éleveurs du 13 :

➔ www.facebook.com/leseleveursdu13



Contactez la Chambre d'agriculture au **04 42 23 06 11**.

Témoignage

Guillaume VALLAT
éleveur de taureaux
de Camargue
à la Bouilladisse
et Mas Thibert



« Le confinement a stoppé net mes activités en lien avec du public réduisant comme peau de chagrin ma trésorerie et fragilisant mon entreprise. Étant localisé aux portes de Marseille, la Chambre d'agriculture m'a contacté pour m'intégrer à la démarche « les éleveurs du 13 » et me permettre de commercialiser. A ce jour, j'ai effectué une livraison de plusieurs dizaines de colis via la page facebook et j'ai déjà prévu d'effectuer d'autres livraisons tellement les demandes sont importantes. Cette initiative va me permettre de franchir le cap avec un peu plus de sérénité. Les consommateurs sont ravis de la démarche et l'accueil fait plaisir dans ce contexte difficile. »

Carte des établissements ouverts dans le 13

Pour soutenir les commerces autorisés à ouvrir en cette période de confinement liée au coronavirus (Covid-19), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) métropolitaine Aix-Marseille-Provence a mis en place le 19 mars, avec la participation de la CCI du Pays d'Arles, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur - Délégation 13, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, un outil de géolocalisation permettant aux consommateurs de trouver les commerces ouverts, ceux qui assurent la livraison et leurs horaires d'ouverture. Cette carte interactive a déjà recensé 871 commerces dans les Bouches-du-Rhône et généré 47 000 connexions. Le modèle a par ailleurs été dupliqué en lien avec les CCI dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, les Hautes-Alpes, l'Alsace, la Côte-D'Or, et sera déployé également dans le Vaucluse et l'Ain.

Faciliter la recherche des commerces ouverts

Le grand public peut visualiser les commerces ouverts à l'aide de la carte interactive de géolocalisation. En quelques clics, il peut également trouver les commerçants à proximité de son domicile par catégorie/secteur (aide à la personne, alimentation, assurance, banque, dépannage, équipement, santé, service public, vente en directe) ou directement en indiquant le nom du commerce de proximité qu'il cherche. Il est aussi possible de spécifier si on cherche un commerce qui effectue des livraisons. Chaque commerce est présenté dans une fiche spécifique incluant la date de mise à jour de la fiche, une photo ou un visuel du commerce, l'adresse, la géolocalisation, les horaires et des informations complémentaires le cas échéant. Un outil pratique donc, et simple d'utilisation.

Encourager les producteurs locaux

L'outil est par ailleurs élargi, en lien avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, aux exploitations agricoles qui proposent la vente directe de leurs produits. Elles pourront s'enregistrer dans la plateforme dès aujourd'hui et le public pourra les retrouver dans les prochains jours.

Vous vendez en direct, livrez vos produits et/ou proposez un drive ? Faites-le savoir !

Référenciez votre établissement et augmentez votre visibilité sur un outil en ligne, simple et gratuit.

Pour consulter l'outil ou enregistrer votre exploitation « en vente directe », rendez-vous sur :

➔ tools.cciamp.com/covid-carte-commerces/

Les équipes sont mobilisées pour vous accompagner dans les difficultés que vous rencontrez au quotidien, contactez-nous au 04 42 23 06 11.

CORONAVIRUS COVID-19

Agriculteurs :
toutes les réponses à vos questions

Agriculteurs, toutes les réponses à vos questions

Afin de vous informer au mieux des mesures de soutien aux entreprises et des initiatives en faveur de l'agriculture, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône a créé une page web dédiée, accessible depuis sa page d'accueil, qui recense ces dispositifs.

Actualités, informations, documents à télécharger..., cette page est régulièrement mise à jour.

N'hésitez pas à y revenir.

➔ www.chambre-agriculture13.fr/covid-19-relais-dinformations

La Chambre d'agriculture se mobilise pour vous assurer la continuité de ses services, malgré les mesures de prévention.

Pendant cette période et pour continuer à vous accompagner au mieux, tous nos conseillers sont joignables par téléphone et par mail.



Retrouvez la page facebook de la Chambre d'agriculture sur www.facebook.com/agri13

Chambre d'agriculture 13. 22, rue Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence cedex 01
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30).
www.chambre-agriculture13.fr



La certification vous assure la qualité de notre service.

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multistates porté par l'APCA.